

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Les petites phrases de la semaine

Ali Bongo Ondimba, président de la République :

"Cette entreprise de construction d'un Gabon que nous voulons tous résolument moderne et qui a débuté il y a 60 ans, nous la poursuivons aujourd'hui avec abnégation et détermination".

Alexandre Barro-Chambrier, président du Rassemblement pour la patrie et la modernité (RPM) :

"(...) Nous appartenons d'abord à un ensemble appelé nation et non uniquement à des communautés ethno-sociologiques. Il nous faut par conséquent nous détourner des considérations dépassées. Nous sommes tous concernés et responsables de l'avenir du Gabon, voire de son devenir".

Alexandre Désiré Tapoyo, délégué général adjoint en charge de l'implantation du Centre des libéraux réformateurs (CLR) :

"(...) Il est temps de nous lever et de nous battre pour la défense de la vie, de la liberté et du bonheur. Il est temps de nous lever et de nous battre pour acquérir la force d'exercer le pouvoir de décision politique, seul ou en coalition".

Patrick Mouguia-Daouda, ministre de l'Éducation nationale, chargé de la Formation civique :

"Nous avons déjà mis un système en place qui est opérationnel. Nous allons envoyer les résultats par messagerie sur les numéros de portable des candidats. L'affichage des résultats se fera à minima. On procédera comme on l'a fait pour la remise des bulletins. On va privilégier la communication numérique...".

Emmanuel Nze Bekale, sénateur du Komo-Mondah :

"La pandémie du coronavirus se pose à nous tous certes, mais nous espérons qu'elle ne sévira pas à moyen et long termes. Aussi ce passage du Covid-19 ne doit pas nous empêcher de voir plus loin".

Rassemblées par Y.F.I

La Semaine Que de rendez-vous !

EN réalité, contrairement aux précédentes chroniques, essentiellement consacrées à un regard rétrospectif de l'actualité de la semaine écoulée, la présente va devoir cumuler les deux dernières semaines. Et d'aucuns auront compris que c'est à cause de notre absence dans les kiosques le lundi 17 août dernier, date à laquelle le Gabon célébrait le 60^e anniversaire de son accession à la souveraineté internationale.

Et la semaine écoulée n'a pas été avare d'évènements et autres rendez-vous. Parmi ceux-ci, on citera naturellement la célébration de la fête du "17 Août", marquée cette fois par l'allocution du chef de l'État (le 16 août) et une parade militaire plutôt restreinte, qui n'aura duré que 10 minutes à Libreville. On notera que dans son adresse à

la nation, le président Ali Bongo Ondimba a, entre autres, rendu hommage à ses prédécesseurs, salué le parcours de notre pays depuis 60 ans, et fixé les grandes orientations à venir.



Toujours parmi les faits consécutifs à la fête de l'Indépendance, on soulignera également les sorties d'autres acteurs politiques, notamment ceux de l'opposition. C'est le cas du leader de la Coalition pour la nouvelle République (CNR), Jean Ping ; et du président du Rassemblement pour la patrie et la modernité (RPM), Alexandre Barro Chambrier. Chacun a fait son analyse de la situation dans laquelle se trouve le Gabon aujourd'hui. Oubliant toutefois de suggérer les pistes pour améliorer la situation...

Autre fait plus ou moins occulté par le "17 Août", la réunion du Conseil des ministres. La première du gouvernement dirigé par Mme Rose Christiane Ossouka Raponda. Plusieurs mesures sont sorties de ces assises. Entre autres, la création de l'Autorité nationale de vérification et d'audit. Cette trouville sera érigée sur les cendres du Contrôle général d'État qui avait pour principale mission de contrôler la gestion des services de l'État et d'informer le

gouvernement sur la marche de l'ensemble desdits services. L'arrivée de cette nouvelle entité est sans doute la preuve de l'échec de l'ancienne. Ce qui ne garantit pas forcément son efficacité dans la lutte contre les détournements des deniers publics et la corruption tant décriés dans notre pays. Mais, accordons-lui le bénéfice du doute.

Pour la semaine qui s'est achevée hier, on peut noter comme principal rendez-vous, les épreuves du baccalauréat qui se déroulent dans un contexte inédit. Voilà pourquoi les quelques couacs observés ici et là, devraient être appréciés avec indulgence.

ONDOUBA'NTSIBAH

	RÉPUBLIQUE GABONAISE (Union-Travail-Justice)	
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES		
COMMISSION NATIONALE DES TIPPEE SECRETARIAT PERMANENT Projet eGabon Financement : BIRD ID : P132824 Prêt N° : 86240-GA		
APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° : AMI/18-2020/UCP du 26/08/2020 Pour la mise à jour du registre d'entreprises de travaux du Projet eGabon		
<ol style="list-style-type: none"> 1. Le Gouvernement Gabonais (ci-après dénommé l'« Emprunteur ») a reçu de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) (la « Banque ») sous la forme d'un prêt (ci-après dénommé « fonds ») en vue de financer le coût du Projet eGabon qui est exécuté dans le cadre d'un programme dit Travaux d'Intérêt Public Pour la Promotion de l'Entrepreneuriat et de l'Emploi (TIPPEE). Une partie des fonds servira aux paiements relatifs à des Travaux de câblage informatique et courant ondulé dans les établissements sanitaires pilotes y compris salles multimédias pour le déploiement du SIS. 2. Le Projet eGabon invite les entreprises de travaux légalement constituées à manifester leur intérêt à être inscrites au registre du Projet à partir duquel des listes restreintes pour demandes de cotation seront établies. 3. Les prestations concernent la réalisation des Travaux de câblage informatique et courant ondulé dans les établissements sanitaires pilotes y compris salles multimédias pour le déploiement du SIS. 4. Le dossier de manifestation d'intérêt doit comprendre les informations indiquant les expériences, les capacités financière et technique : références concernant l'exécution de travaux similaires, disponibilité des compétences nécessaires, disponibilité des matériels et équipements,.... 5. Les entreprises intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires sur la mission aux adresses mentionnées ci-dessous et récupérer la version électronique de la fiche de candidature pendant les heures de bureau ou par email. 6. La passation des marchés sera conduite conformément aux procédures définies dans les « Directives : passation des marchés financés par les Prêts de la BIRD et les Crédits et Dons de l'AID », édition de Janvier 2012 révisée en Juillet 2014. 7. Les plis porteront la mention suivante : « Manifestation d'Intérêt pour la mise à jour du registre d'entreprises de travaux du Projet eGabon » 8. Les Manifestations d'intérêt écrites en français en deux (02) exemplaires : un (01) original papier et une (01) copie numérique (dans une clé USB ou CD) doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne et par courrier. Les Firmes peuvent aussi envoyer leurs Manifestations d'Intérêt par envoi électronique suivi d'accusé de réception, au plus tard le 09 Septembre 2020 à 12h00. 		
Commission Nationale des TIPPEE Adresse : Pont de Gué-Gué, impasse André MBA OBAME, villa N°117 ; BP. : 22 Libreville – Gabon, Tel : +241 11731963 ; E-mail : tippeegabon@cntippee.org ; jewomba@cntippee.org ; hvonison@cntippee.org		